

CSRD : Questions matérielles de développement durable

Réduction des antibiotiques

Introduction

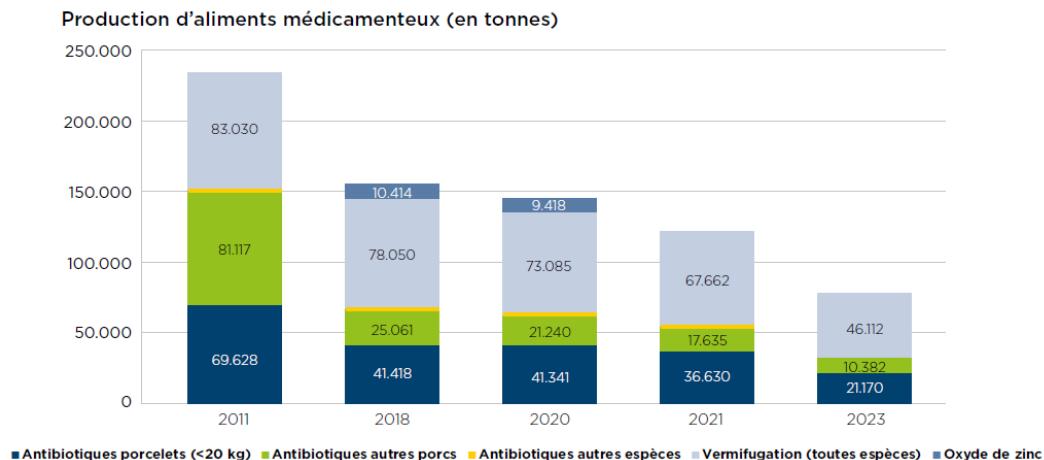
Les préoccupations sociétales concernant l'utilisation d'antibiotiques dans la production animale constituent un point d'action essentiel. Le secteur belge de l'alimentation animale s'est efforcé ces dernières années de réduire de manière significative l'utilisation d'antibiotiques dans les aliments médicamenteux.

Objectifs de réduction du secteur de l'alimentation animale

Le secteur belge de l'alimentation animale travaille depuis des années à la réduction de l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux de ferme. Au fil des ans, une voie de réduction sectorielle a été établie pour les aliments médicamenteux à base d'antibiotiques (par rapport à l'année de référence 2011)

- ▶ 50% de réduction pour fin 2017 :
- ▶ 65% de réduction pour fin 2022
- ▶ 75% de réduction pour fin 2024
- ▶ Suppression totale en 2027

En 2023, une réduction de 88 % a été atteinte par rapport à 2011. Ces dernières années, la réduction ci-dessous a été atteinte pour tous les aliments médicamenteux. Cela inclut les aliments médicamenteux avec vermifuge ainsi que les aliments médicamenteux avec antibiotiques.



Analyse comparative des fabricants d'aliments médicamenteux pour animaux

Depuis 2009, BFA envoie une enquête annuelle à tous les producteurs d'aliments médicamenteux. Cette enquête porte spécifiquement sur l'utilisation de médicaments vétérinaires et la production d'aliments médicamenteux destinés au marché belge. Sur la base de ces chiffres, BFA calcule des chiffres sectoriels et établit un **rapport de référence individuel** par entreprise avec les chiffres des aliments médicamenteux contenant des antibiotiques. Les membres de BFA peuvent ainsi contrôler leur pourcentage de réduction annuel. Ce rapport de référence individuel peut être utilisé dans le rapport CSRD de l'entreprise.

Simplification administrative via l'application Medicated Feed

Pour faciliter le travail des vétérinaires et des fabricants d'aliments composés, BFA a fait développer un logiciel spécial. Ce logiciel permet d'envoyer des prescriptions électroniques d'aliments médicamenteux via une tablette et/ou un smartphone. Les avantages d'une telle [prescription électronique](#) en comparaison avec une prescription papier sont évidents : plus lisible, plus rapide et plus avantageuse financièrement. Un autre avantage est que les prescriptions peuvent être automatiquement archivées, et ce tant chez le vétérinaire que chez les fabricants d'aliments composés.

Coopération avec les pouvoirs publics dans le cadre de la Convention Aliments médicamenteux

La [convention sur les aliments médicamenteux](#) comprend les accords conclus entre le gouvernement belge et le secteur de l'alimentation animale concernant la production d'aliments médicamenteux. Outre les objectifs de réduction (voir ci-dessus), cette convention comprend également des accords spécifiques sur la production spécialisée, la séquence de production, la contamination croisée, entre autres, afin de rendre la production d'aliments médicamenteux aussi sûre que possible.